

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 17

Séance du 26 juillet 1999
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PREVOT, ATZENHOFFER, WINLING, RUSTENHOLZ,
WEISBECKER, GOETZ.

Absents : MM. NEUHARD, MEYER-KUHN, ISEL, BABILON (excusés)

DEL. N° 46/1999

**OBJET : CONVENTION AVEC L'OFFICE DU TOURISME DE LEMBACH ET L'ASSOCIATION
L'ABORDAGE POUR L'ORGANISATION DES PRESTATIONS « VOLTIGE DANS LES ARBRES » ET
« ETE SANS FRONTIERES 1999 »**

Le Bureau, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- *autorise le Président à signer une convention avec l'Association l'Abordage en vue de l'organisation de l'activité « voltiges dans les arbres » durant la semaine du 26 juillet au 31 juillet 1999 prévoyant la prise en charge par la Communauté de Communes des frais d'organisation.*
- *autorise le Président à signer une convention avec l'Office du Tourisme de Lembach en vue de l'organisation, de la promotion, de l'information et de l'accueil du public pour les activités d'animation touristique organisées durant l'été 1999 au titre d'été sans frontières et en particulier pour l'opération voltige dans les arbres 1999 prévoyant la prise en charge par la Communauté de Communes des frais d'organisation, déduction faite des participations des usagers.*
- *autorise le Président à signer tous documents se rapportant à ces décisions.*

*Ces opérations s'inscrivent dans le programme d'animations de préfiguration du
« pôle des générations futures du Fleckenstein ».*



Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 29 juillet 1999
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL